

CAHIER DES CHARGES

RELATIF A LA REALISATION DES

INSTALLATIONS A USAGE COLLECTIF

DANS LES IMMEUBLES

D'HABITATION NEUFS

SOMMAIRE

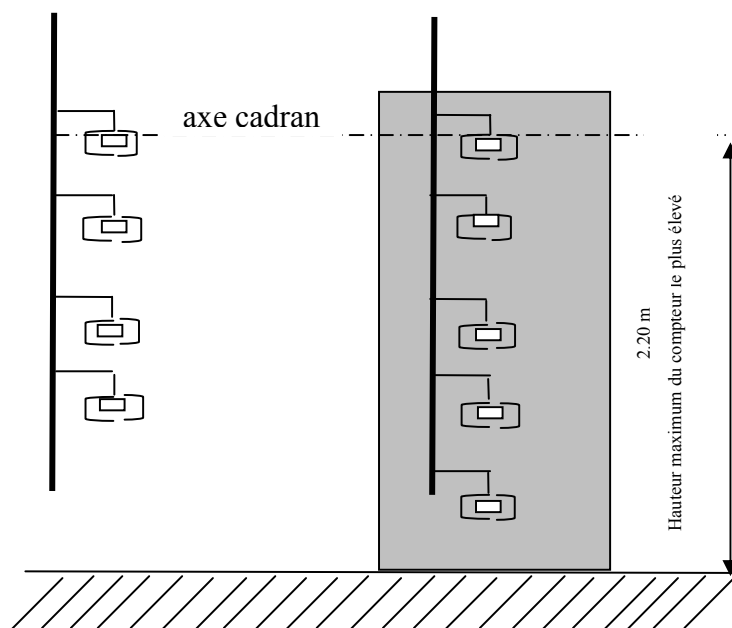
- 1. DOMAINE D'APPLICATION**
- 2. DIMENSIONS – CONSTRUCTION – CONDITIONS D'EMPLOI ET AMENAGEMENTS DE LA GAINE**
- 3. PRINCIPAUX TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMATIFS**
- 4. DOCUMENTS A FOURNIR AU GRD RESEAU GDS**
- 5. MATERIAUX – NORMES – MISE EN ŒUVRE**
 - 5.1 Tubes en acier**
 - 5.2 Tubes en cuivre**
 - 5.3 Normes des tubes en acier ou cuivre**
 - 5.4 Protection contre la corrosion et repérage des installations avant compteur**
 - 5.5 Qualification des opérateurs**
 - 5.6 Identification des installateurs**
- 6. CONTROLE – EPREUVE D'ETANCHEITE**
- 7. MISE EN GAZ**
- 8. ADRESSES DE SITE INTERNET**

1. DOMAINE D'APPLICATION

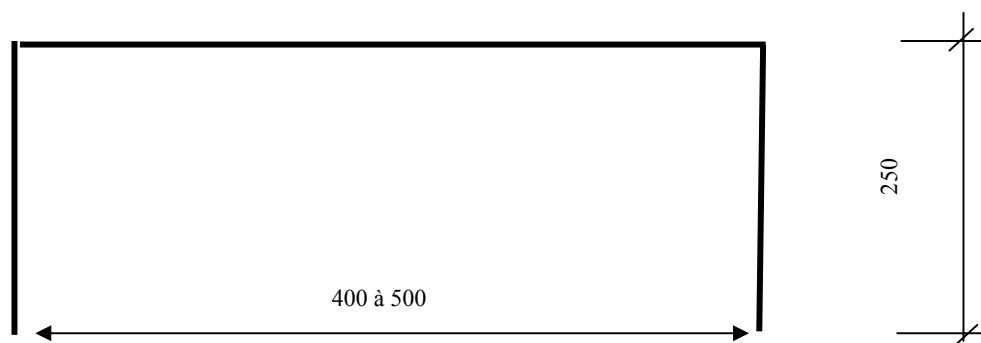
Le présent document correspond à la mise en application de l'article 6 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié.

2. DIMENSIONS – CONSTRUCTION – CONDITIONS D'EMPLOI ET AMENAGEMENTS DE LA GAINÉ

- **Références normatives :** cf. norme NF DTU 61.1 P5, chapitre 7
- Règles d'installation des compteurs de gaz : cf. norme NF DTU 61.1 P3, chapitre 8



Dimensions minimales en mm de la gaine gaz



- **L'accès au(x) compteur(s) devra être totalement libre**
 - Aucun renfort de la structure de fermeture de la gaine ne doit gêner l'accès au(x) compteur(s).
 - A chaque étage la porte de la gaine gaz devra être à ouverture totale.

3. PRINCIPAUX TEXTES REGLEMENTAIRES ET NOMINATIFS

Les installations de gaz dans les immeubles collectifs neufs devront être réalisées en se référant à :

- l'Arrêté du 2 août 1977 modifié,
- la NF DTU 61/1,
- les Spécifications ATG B521 – B524 – B600,
- l'Arrêté du 26 septembre 2006,
- le Cahier des Charges AFG 2004-02 de juin 2006.

4. DOCUMENTS A FOURNIR AU GRD RESEAU GDS

4.1 Avant le début des travaux l'entreprise titulaire du marché gaz devra faire parvenir au GRD Réseau GDS :

- **1 jeu de plans** (plan de masse – sous sol – rez-de-chaussée – étage courant et dernier étage) sur lesquels figurent le tracé de la conduite d'immeuble, l'emplacement des conduites montantes, l'emplacement des gaines gaz ou des placards techniques, la numérotation des appartements,
- **un schéma de la conduite montante** avec l'indication du diamètre de la tuyauterie,

4.2 Après la réalisation des travaux et avant le contrôle de l'installation

Le GRD Réseau GDS devra être en possession :

- du **certificat de conformité modèle 1**,
- **d'une copie de l'attestation d'aptitude au mode d'assemblage** de l'ouvrier qui a réalisé ces travaux,
- Le certificat de conformité devra comporter l'adresse exacte de l'immeuble.

5. MATERIAUX – NORMES – MISE EN OEUVRE

Pour la réalisation, à l'intérieur des immeubles, des installations de gaz à usage collectif les matériaux utilisables sont :

- les tubes en acier,
- les tubes en cuivre.

5.1 Tubes en acier

Les tubes en acier doivent répondre aux spécifications ATG B 521.

5.2 Tubes en cuivre

Les tubes en cuivre doivent répondre aux spécifications ATG B 524.

La réalisation des conduites montantes en éléments préfabriqués en cuivre est acceptée par le GRD Réseau GDS.

Les conduites montantes en cuivre préfabriquées doivent être conformes à la spécification ATG B 600.

L'assemblage par sertissage des tubes cuivre est autorisé par l'arrêté du 26 septembre 2006 et en appliquant le cahier des charges AFG 2004-02 de juin 2006.

La jonction entre une conduite en acier et une conduite en cuivre doit être réalisée avec une pièce de forme.

Il est rappelé que pour les installations collectives, seul l'assemblage par brasage capillaire fort (T° fusion $> 450^{\circ}$ C) est autorisé.

Toute conduite d'immeuble en cuivre située en sous-sol et dans les parties communes devra être protégée mécaniquement sur tout son parcours.

5.3 Normes des tubes acier ou cuivre

Matériaux	Normes
ACIER	NF A 49 – 111, 112, 115 NF A 49 – 141, 142, 145
CUIVRE	NF EN 13 – 349 NF EN 1057

5.4 Protection contre la corrosion et repérage des installations avant compteur

Les conduites en acier en élévation, doivent être protégées extérieurement contre la corrosion par un revêtement ou une peinture anti-corrosion.

Le repérage des conduites de gaz en élévation doit être réalisé conformément à la norme NF X 80-100.

Référence colorimétrique A 340 pour la couleur de fond.

Référence colorimétrique A 870 pour la couleur d'identification.

5.5 Qualification des opérateurs

Les installations à usage collectif doivent être réalisées par du personnel titulaire d'une aptitude professionnelle spécifique au mode d'assemblage du matériau concerné.

5.6 Identification des installations intérieures :

Cf. norme NF DTU 61/1 P3, chapitre 4.5.2.1 et P3, chapitre 8.1.2

Les plaques indicatrices doivent être fixées sur les organes de coupure placés avant le compteur. Elles doivent permettre l'identification de l'installation intérieure.

6. CONTROLE – EPREUVES D'ETANCHEITE

Avant la mise en gaz, les conduites d'immeuble et les conduites montantes sont soumises à un contrôle d'étanchéité.

Le contrôle d'étanchéité sera mis en œuvre par l'installateur et sera réalisé en présence d'un représentant habilité du GRD Réseau GDS.

L'essai d'étanchéité doit répondre aux prescriptions du tableau ci-dessous.

Nature du gaz distribution	Pression de service (p)	Pression d'essai ($\pm 10\%$)	Caractéristiques du manomètre			Temps de stabilisation	Durée minimale de l'essai
			Type	Résolution	Plage de pression		
Gaz Distribué En réseau	$p \leq 50$ mbar	p	Colonne d'eau ou métallique	1 mbar	0 – 60 mbar	0	10 minutes

7. MISE EN GAZ

- La mise en gaz de ces installations se fera en présence d'un représentant du GRD Réseau GDS et un représentant de l'entreprise qui a réalisé les travaux de la conduite montante.
- Le représentant du GRD Réseau GDS et le représentant de l'entreprise vérifieront, lors de la mise en gaz, la correspondance entre le départ de chaque installation intérieure et l'appartement à desservir.

Simultanément, l'installateur remettra au représentant du GRD Réseau GDS et pour chaque appartement le certificat de conformité modèle 2 validé par l'organisme de contrôle.

8. ADRESSES DE SITE INTERNET

✱ <http://www.afnor.fr>

✱ <http://www.cegibat.com/cegibat>

✱ <http://grd.reseau-gds.fr>

✱ <http://www.qualigaz.com>